

L'ECHO du citoyen

Belgique - België

P.P.-P.B.
BRUXELLES X

BC 734

P301174

Ed. resp.: G. Deprez
MCC - Rue de la Vallée 50
1000 Bruxelles
Bureau de dépôt: Bruxelles X

LE MCC AU TRAVAIL



SOMMAIRE

- 2 Le prix de l'énergie
- 3 L'éco-citoyen
- 7 Les bonnes questions
- 8 Le mot de Gérard Deprez

LE PROFESSEUR ROBERT DESCHAMPS S'ADRESSE AUX ANIMATEURS DU MCC

N°53 - Juillet - Septembre 2011
Trimestriel d'information du
Mouvement des Citoyens pour le Changement

Le MCC est une des composantes du 

Mouvement des Citoyens



pour le Changement

Vous avez la parole

Energie : le casse-tête des prix

Pourquoi les prix (énergie, produits alimentaires), augmentent-ils plus vite en Belgique que dans les pays voisins ? Et comment faire pour remédier à cette situation ?

C'est à ces deux questions que Jean-Philippe DUCART, porte-parole de Test-achats, a essayé d'apporter une réponse devant les Animateurs du MCC, le 21 mai dernier.



Depuis 2007, nous passons de crises en crises : crise énergétique, crise du pouvoir d'achat, crise financière et les prix ne cessent d'augmenter. Les augmentations se font dans des secteurs très visibles pour les ménages : l'énergie et l'alimentation. Par contre, il y a eu des diminutions pour certains produits à achat unique : exemple, les GSM, certains électroménagers, Les hausses de l'alimentation, de l'énergie et du logement touchent beaucoup plus les bas revenus, donc les Belges sont inégaux devant l'inflation.

En 1 an, en 2010-2011, la facture énergétique a augmenté en moyenne de 300 à 400 euros par ménage.

Il faut constater que la manière dont la libéralisation du secteur énergétique a été mise en oeuvre n'a pas donné les résultats escomptés.

Mais quelles seraient les caractéristiques d'une libéralisation réussie ? En fait, il est nécessaire de scinder les métiers : la production, le transport, la distribution, la fourniture. Or, chez nous, il n'y a que la fourniture qui soit

vraiment libéralisée (Electrabel se trouve aux quatre niveaux, et ils sont pratiquement monopolistiques quant à la production). Bref, il faut plus de concurrence au niveau de la production, une scission des métiers, une scission d'Electrabel en plusieurs entités.

Le « Conseil de la concurrence » doit aussi faire son travail, et des mesures régulatrices beaucoup plus fortes s'imposent.

En Belgique, contrairement à d'autres pays, il n'y a pas réellement de « plan énergie ». Chez nous, l'énergie est un sujet tabou. On a trop souvent une politique au coup par coup. Et pourtant, si on est dans un libre marché, il faut faire fonctionner le marché correctement : renforcer les régulateurs, renforcer la transparence, poursuivre les anomalies.

Marie
Animatrice du MCC

L'éco-citoyen

Participez à la refertilisation du sol

Parmi les diverses recommandations de l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) en son rapport "Dead Planet, Living Planet"¹ de 2010, il en est 5 qui concernent plus particulièrement l'agriculture. Parmi ces 5 recommandations, nous aimerions vous parler, cette fois, plus spécifiquement de celle insistant sur l'importance de la restauration de la fertilité des sols.

Ce qu'il est important de savoir, c'est que la fertilité d'un sol dépend de l'activité microbologique de ce sol. Or, en Europe, 90% de l'activité microbologique de nos sols aurait été détruite². Donc, afin de répondre à la recommandation de l'UNEP de restaurer la fertilité des sols, il faudrait en restaurer l'activité microbologique.

L'UNEP recommande que des "fonds consacrés aux activités de recherche-développement en matière d'agriculture"³ deviennent "une source primordiale de financement pour la restauration des sols perdus et dégradés"⁴, mais **nous pouvons également, chacun, à notre niveau personnel, participer à cet objectif, ne serait-ce que dans nos jardins.**

Pour ce faire, et parmi d'autres actions, nous utilisons la technique du compostage : rendre à la terre ce qu'elle nous a donné.



L'ÉCO
citoyen



Le compostage : de quoi s'agit-il, et comment cela fonctionne-t-il?

Le compostage est un processus par lequel les matériaux biodégradables, provenant de la cuisine et du jardin, sont réunis afin d'être convertis, grâce au travail de divers organismes biologiques, en un amendement humifère stabilisé utile pour le sol et pour les plantes⁵.

Ce processus s'effectue en 3 phases: la phase de décomposition, la phase de maturation, et la phase de minéralisation⁶.

La phase de décomposition commence dès que les différentes matières organiques sont mises en présence l'une de l'autre. Seuls les micro-organismes sont actifs en cette période.

Ces micro-organismes utilisent des enzymes afin de détruire les parois cellulaires des tissus tendres des matières compostées. Durant cette décomposition, la température du compost s'élève, et peut atteindre plus de 50 °C. C'est une bonne chose, qui permet de lutter contre les germes de maladies éventuellement présents.

Vient ensuite, la phase de maturation. La température redescend sous les 30°C, les micro-organismes sont toujours actifs, mais des organismes plus grands font leur apparition. Tandis que les micro-organismes continuent à transformer la matière grâce à leurs enzymes, les macro-organismes grignotent les matières non décomposées par les micro-organismes, et les digèrent.

Enfin, durant la phase de minéralisation, la matière organique, déjà décomposée par les micro-organismes et les macro-organismes, se transforme en substances minérales, qui sont les nutriments pour les plantes qui profiteront de ce compost.



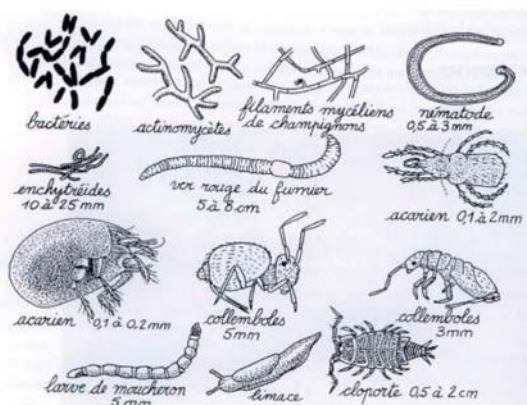
Comment réussir un compost?

Les différents organismes décomposeurs ont besoin de nourriture, d'eau, mais également d'air. Pour apporter une alimentation équilibrée à ces organismes, il faut veiller à leur offrir un mélange de matières comportant un bon rapport de carbone et d'azote.

Les matières azotées sont les restes de fruits et légumes, les herbes indésirables, les tontes de gazon, ...

Ces matériaux sont facilement digérés par les micro-organismes, qui y trouvent les sucres et les protéines nécessaires à leur développement. Ces matières apportent, généralement, suffisamment d'eau, mais ne

ÊTRES VIVANTS RESPONSABLES DE LA DÉGRADATION DES MATIÈRES ORGANIQUES



Que pouvons-nous donc composter?⁸

Toutes les matières organiques peuvent être utilisées pour faire du compost. Attention cependant, que certaines d'entre elles nécessitent quelques précautions.

Voici une liste, non exhaustive, des matières compostables les plus fréquemment utilisées:

épluchures de pommes de terre, restes de fruits et légumes, feuilles de thé, marc de café, restes de plantes d'intérieurs et fleurs coupées, branchages broyés, tailles de haies, feuilles, ...



Quelle méthode de compostage choisir?⁹

En fonction de l'espace à disposition, et de la quantité de déchets à composter, plusieurs méthodes sont possibles.

Pour de grandes quantités de déchets, et en possédant un grand jardin, la solution la plus appropriée est le compostage en tas. Attention toutefois, il ne faut pas installer le tas de compost n'importe où. Cette méthode nécessite un endroit ombragé, à l'abri du vent, et facile d'accès.

permettent pas une bonne aération du compost.

Les matières carbonées sont les broyats de bois, la paille, ... Elles apportent les chaînes carbonées servant d'énergie aux décomposeurs, et offrent, grâce à un bon mélange avec les matières azotées, une bonne aération du compost.

Il convient donc d'apporter des matières azotées, des matières carbonées, et de réaliser un bon mélange afin d'obtenir une bonne aération du compost, de façon à ce que les organismes décomposeurs aient de l'oxygène en suffisance.

¹ 2010, UNEP, "Dead Planet, Living Planet", http://dev.grida.no/WEDthings/flyers/french/RRAcosys_8pFlyer_fr_prn.pdf

² C. SERREAU, Solutions locales pour un désordre global, Actes Sud, Le Méjan, 2010

^{3/4} 2010, UNEP, op-cit

^{5/6/7/8/9} Syllabus-recueil de documents, distribué lors de la formation de Guides-Composteurs organisée par le Comité Jean Pain asbl, à Jodoigne, en 2010



L'ECO
citoyen



L'Éco-citoyen

Pour des quantités moindres, le silo à compost sera mieux adapté. Ces silos se trouvent facilement sur le marché, et permettent de restreindre la place nécessaire au compostage. Ils peuvent même, éventuellement, se décorer, ou se cacher derrière un buisson.



Pour de petites quantités de déchets, la compostière sera idéale. De bonnes compostières se trouvent également en commerce. Attention cependant, une compostière de qualité devra comprendre une plaque de fond permettant une bonne circulation d'air, et une tige aératrice qui permettra de mélanger efficacement les matériaux compostés. Il faut également prévoir un emplacement ensoleillé, afin d'assurer un échauffement suffisant du compost.



Pour des quantités encore plus petites, pour les personnes n'ayant pas de jardin, par exemple, il existe également la méthode du lombricompost. Ici, ce sont toujours les micro-organismes qui œuvrent en premiers, ce sont des vers (*Eisenia foetida*) qui terminent la décomposition des matériaux. Un des avantages du lombricompost est qu'il peut prendre place sur une terrasse, ou un balcon.



En fonction de la méthode utilisée, le processus complet de compostage prendra plus ou moins de temps.

Comme nous avons choisi de travailler en biodynamique, nous laissons nos composts mûrir pendant 2 ans avant de les utiliser. Mais quel plaisir d'avoir ces composts pour le potager, les plantes d'intérieur, les arbres fruitiers, ... Et tout cela, en transformant, à domicile, nos déchets végétaux.

De plus, grâce à ces composts, nous parvenons à restaurer la vie microbologique de notre jardin. Du coup, nous obtenons de très bonnes récoltes, et nous n'avons pas besoin de produits phytosanitaires tels les biocides ou les engrais.

Fred et Maïté NAVEZ

Guide composteur de Jodoigne



L'ÉCO
citoyen



Vous avez la parole

Posons-nous les bonnes questions !



Le jeudi 16 juin 2011, le MCC a débattu avec le professeur Robert Deschamps (des Facultés Universitaires de Namur) des perspectives financières en cas d'éclatement du pays.

Il ressort de ces débats que tout le monde y perdrait, vu les interdépendances internes de notre économie. Les Flamands, avec leur insolente prospérité, ne sont majoritairement pas prêts à courir le risque, même si le poids politique des partisans d'un « État flamand » est important. Le gros problème, c'est la dette publique dont le coût n'est maîtrisable que si elle reste fédérale, avec ses capacités de remboursement préservées, d'où les questions essentielles sur la crédibilité financière de l'État si l'on transfère des recettes...

Vous n'ignorez pas que les agences de notation menacent de dégrader la dette belge à cause de cette crise politique persistante. Combien ça nous coûterait ? Plus de 3 milliards d'euros par an et par % supplémentaire ! Le risque imminent, il est là !

Sans la région flamande, une Belgique résiduelle se retrouverait dans une situation quasiment inextricable, comparable à certains pays européens en difficulté, avec des déficits budgétaires et des charges d'endettement prohibitives. Autrement dit, il serait complètement irresponsable, voire suicidaire, pour les responsables

politiques du centre et du sud du pays, de s'inscrire dans la logique d'un plan B !

Les Belges francophones doivent renforcer l'entité fédérale belge et mieux gérer leurs entités fédérées qu'il faudrait redéfinir en respectant la volonté populaire. En effet, si les institutions francophones, wallonnes et bruxelloises ont rencontré et rencontrent encore des difficultés, ce n'est pas à cause d'un manque de moyens, c'est à cause d'une mauvaise utilisation de ces moyens ! Les chiffres du professeur Deschamps sont assez éloquentes et des solutions en matière de responsabilisation existent. Sera-t-on mieux géré dans une fédération Wallonie-Bruxelles où la prédominance du PS serait élargie voire renforcée ? On peut douter que ce soit vers ce genre de fédéralisme qu'il faut évoluer.

Il existe des modèles de fédéralisme qui fonctionnent très bien, même avec de multiples entités fédérées très autonomes, grâce notamment à une hiérarchie des normes et des pouvoirs bien établie. Pour s'en rapprocher, il faudrait diversifier davantage nos entités fédérées. Johan Van de Lanotte en a proposé quatre. Mais pourquoi ne pas ouvrir le débat au citoyen ? Jusqu'à présent, le politique a toujours décidé à la place du citoyen, avec le résultat que l'on connaît.

Tout ceci nous ramène finalement à deux questions essentielles : Que faire avec les institutions francophones et comment déterminer les entités fédérées pour qu'elles soient mieux gérées ?

Arrêtons de spéculer sur la fin de la Belgique et posons-nous les bonnes questions sur notre fédéralisme et nos entités fédérées.

Xavier
Animateur du MCC



Le mot de Gérard Deprez

La volonté de réussir

En ce début d'été, le torchon brûle entre Olivier Maingain et Bart De Wever. Pour beaucoup, dont je suis, Olivier Maingain s'applique délibérément à rendre la NVA infréquentable par le MR d'abord, par tous les partis francophones, ensuite. Ce faisant, il tue dans l'œuf toute chance de réaliser un accord communautaire : il sait en effet que les autres partis flamands ne prendront pas le risque de négocier sans la NVA, par crainte de subir un Waterloo électoral. Sa détermination est telle qu'il en arrive à dérapier dangereusement. Accuser Bart De Wever de tenir des « propos négationnistes et de nier la Shoah », relève, à mes yeux, de la diffamation pure et simple. Il n'est pas nécessaire de bouffer du Flamand à tous les repas pour être un vrai Francophone. L'insulte n'est pas une politique.

Pendant ce temps, les observateurs et le monde politique s'interrogent: quand le formateur Elio Di Rupo va-t-il déposer sa note ? Quel en sera le contenu ?

Pour certains (les pessimistes) Elio Di Rupo a déjà compris qu'aucun accord communautaire n'est possible dans les circonstances actuelles, il produira donc une note habilement dosée, destinée à bien positionner son parti dans la perspective de futures élections.

Pour d'autres (moins pessimistes) le formateur a pleine conscience d'être l'homme de la dernière chance : se voulant un homme d'Etat, il produira une note très ambitieuse tant sur le plan communautaire que sur le plan économique et budgétaire.

S'il fait le choix de l'ambition et du courage - ce que j'espère et que je crois - tous ceux qui veulent un avenir pour notre pays auront le devoir de contribuer à sa réussite, qui sera d'ailleurs avant tout, celle de l'écrasante majorité de la population belge.

A l'évidence, il faudra plus de courage pour réussir qu'il n'en faut pour empêcher un accord. Mais des changements qui sont pénibles à envisager peuvent devenir de véritables opportunités.

Je prends l'exemple de l'augmentation de la responsabilisation financière des Régions. Beaucoup, au Sud du pays, n'y voient qu'une menace de paupérisation pour la Wallonie. Certes, le risque est réel, mais un dispositif



intelligemment conçu peut se révéler stimulant pour la bonne gouvernance.

Le professeur Robert Deschamps vient de montrer, par exemple, qu'en 2010, la Région wallonne a dépensé, en proportion, trois fois plus pour les cabinets ministériels que la Région flamande, deux fois plus pour les transferts aux provinces, presque deux fois plus pour les dépenses administratives et qu'elle est déjà, proportionnellement, quatre fois plus endettée !

C'est ma conviction que la qualité de notre gouvernance réduira le prurit nationaliste flamand plus sûrement que les imprécations ou les insultes qui, en réalité, le nourrissent.

Sur ce, bonnes vacances tout de même !

Gérard DEPREZ

Ministre d'Etat, Sénateur

Président du MCC

Le 29 juin 2011